

29 juin 2023

Conseil maritime de façade méditerranéenne : cap sur la Méditerranée de demain

Ce jeudi 29 juin, le conseil maritime de façade (CMF) s'est tenu à Marseille sous la présidence des préfets coordonnateurs de façade, M. Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi, préfet maritime de la Méditerranée. Les grands enjeux du débat public à venir pour actualiser la stratégie de façade maritime et préparer la planification du développement de l'éolien en mer ont été présentés.

En se dotant d'un document stratégique de façade (DSF), déclinaison locale de la stratégie nationale pour la mer et le littoral, les préfets coordonnateurs de la façade Méditerranée se sont fixés une ambition maritime et littorale de long terme. Ils ont adopté un premier volet stratégique en 2019 et un second volet opérationnel en 2022. Dans un contexte d'évolution permanente des activités ainsi que des politiques publiques, la mise à jour régulière de ce document stratégique est nécessaire, afin de tendre vers le bon état écologique des eaux en mer Méditerranée et une économie bleue durable.

La présence des représentants de différents ministères et de la commission particulière du débat public a permis au conseil maritime de façade de présenter les grands enjeux de la mise à jour du volet stratégique du DSF. L'organisation à la rentrée prochaine d'un débat public au niveau national, avec une déclinaison sur chacune des façades maritimes dont la façade Méditerranée a ainsi été longuement évoquée, afin de co-construire une nouvelle stratégie de façade maritime avec les usagers, les citoyens, et pour y débattre des grandes orientations stratégiques de la façade.

Il s'agit de permettre un débat public ouvert à tous, pour une façade méditerranéenne soucieuse de la protection et de la préservation de l'environnement, pourvoyeuse d'emplois, de loisirs et d'énergies renouvelables.

Organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP), le débat qui s'ouvrira dans les prochains mois permettra à chacun de se forger un avis et de prendre position sur les grands défis environnementaux et économiques auxquels la façade Méditerranée, au même titre que les autres façades maritimes françaises, devra faire face.

Contacts presse :

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr
04 84 35 40 00

Préfecture maritime de la Méditerranée
premarmed.communication@gmail.com
04 22 42 18 29 - 06 82 56 10 78



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parmi ces défis, la nécessité d'atteindre l'objectif chiffré de 5% de zones de protection forte (où les activités seront davantage régulées), ou encore, la désignation de zones prioritaires pour la production d'énergie issue d'éoliennes flottantes en mer afin de répondre aux objectifs de puissance de 3 à 4,5 GW en 2033 (lot préliminaire de 2x0,25 GW de l'AO6 non compris) et de 4 à 7,5 GW en 2050 (tout compris).

Durant cette séance, les membres du conseil maritime de façade ont également approuvé la prise de nouveaux arrêtés préfectoraux réglementant pour dix ans la pêche du mérout et du corb dans les eaux territoriales de la façade. Il s'agit là de maintenir le niveau de protection en vigueur pour ces espèces emblématiques et très fragiles, dont les stocks se reconstituent lentement.

Enfin, en clôture de ce conseil maritime de façade, certains membres réunis au sein de la nouvelle *Alliance Posidonia* ont procédé à la signature d'une déclaration commune en faveur de la préservation de l'herbier de posidonie. Cette espèce emblématique de la mer Méditerranée, qui abrite un écosystème très diversifié et participe à la captation des gaz à effet de serre, est soumise aujourd'hui à de nombreuses pressions et fait l'objet d'une protection réglementaire à l'échelle européenne.

« Les préfets coordonnateurs se félicitent de la nouvelle et future association des citoyens à l'élaboration d'une stratégie concertée qui leur permettra de s'approprier les enjeux de la planification maritime et d'enrichir le document stratégique de façade Méditerranée ».

Plus d'informations sur le document stratégique de façade sont consultables au lien suivant :
<https://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/le-document-strategique-de-facade-mediterranee-r335.html>

Contacts presse :

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr
04 84 35 40 00

Préfecture maritime de la Méditerranée
premarmed.communication@gmail.com
04 22 42 18 29 - 06 82 56 10 78